

A258 Les deux voies de l'Eglise primitive (partie 15 sur 15)

Synthèse du livre de D. Anderson, par Henri Viaud Murat

Synthèse finale du livre de D. Anderson et courrier des lecteurs.

Ce dernier article est consacré à une étude critique et synthétique de l'ensemble de l'ouvrage de David Anderson.

Nous publierons aussi des extraits des courriers les lecteurs reçus concernant ce livre.

La publication de la traduction de cet ouvrage a été pour nous l'occasion de recevoir un courrier qui, sans être très abondant, était très varié quant à la nature de son contenu. Il allait de la critique la plus acerbe à l'approbation la plus large, avec toutefois quelques réserves.

Quand nous avons pris connaissance de cet ouvrage, il y a plus de deux ans, nous l'avions mis de côté, en attendant de prier pour savoir ce que nous devons en faire. Nous sentions très bien le genre de critiques qu'il allait attirer, et nous n'étions pas nous-mêmes d'accord avec tout son contenu. Peu à peu, à la relecture de cet ouvrage, nous avons reçu la conviction que nous pouvions le publier, à condition de lui adjoindre une synthèse critique.

Pour quelles raisons avons-nous finalement décidé de publier cette traduction ? Nous avons discerné que l'auteur était réellement né de nouveau, et qu'il avait quelque chose d'important à dire, dans un domaine où peu de commentateurs avaient exprimé les conclusions auxquelles il avait abouti.

Toutefois, comme nous n'étions pas d'accord avec l'ensemble des conclusions de l'auteur, et que ces conclusions pouvaient blesser ou représenter une pierre d'achoppement pour des Chrétiens faibles dans la foi, nous avons décidé de publier une synthèse critique, pour clarifier notre position personnelle.

L'intérêt de l'analyse de l'auteur, dans l'ensemble, nous a décidé à publier tout de même cette traduction. En effet, il nous a paru que l'auteur avait lui-même très bien compris en quoi pouvait consister le cœur de l'Evangile, c'est-à-dire le message de la grâce de Dieu par la foi en l'œuvre de Christ sur la Croix.

Quelles sont les principales conclusions de l'auteur ?

1. Il existait au sein de l'Eglise primitive un certain nombre de conflits fondamentaux, notamment entre les partisans de la grâce (représentés par Paul) et les partisans de la loi (représentés par Jacques). Les premiers avaient compris en quoi consistait la marche par l'esprit et par la foi, alors que les seconds restaient au niveau de la loi et de la marche par la chair, ainsi que dans une certaine ignorance ou incrédulité en ce qui concerne l'œuvre de la croix.
2. Ce même clivage demeure aujourd'hui au sein de l'Eglise visible, les partisans de la loi, donc de la chair, étant actuellement les plus nombreux.
3. Jacques, le frère de Jésus-Christ, était peu à peu devenu le chef du parti de la loi et de la circoncision, usurpant à son avis la place qu'auraient dû occuper les véritables apôtres du Seigneur. L'auteur insiste beaucoup sur le fait que, jusqu'à la fin du Livre des Actes, Jacques nous est décrit comme un frère qui s'efforce de défendre et d'étendre le domaine de la loi, sans jamais pouvoir pleinement intégrer et défendre l'enseignement de Paul concernant la foi, la croix et la marche par l'esprit.
4. La personne de Jacques est donc suspecte à l'auteur, qui arrive même à mettre en doute sinon sa conversion et son baptême dans l'Esprit, du moins sa capacité à marcher par l'esprit. Pour l'auteur, Jacques reste un personnage fermé au message profond de la croix. Il a donc exercé selon lui une influence négative au sein de l'Eglise primitive.
5. Même son épître en vient donc à lui paraître suspecte. L'auteur attache beaucoup d'importance au fait que l'épître de Jacques n'a été définitivement admise dans le Canon qu'à la fin du quatrième siècle, et

que des générations de Chrétiens, pendant des centaines d'années, ne l'ont pas considérée comme faisant partie de la Parole de Dieu, et ne s'en sont pas trouvés plus mal. L'auteur pense que l'état spirituel de l'Eglise, au quatrième siècle, ne lui permettait pas de discerner véritablement si l'épître de Jacques méritait ou non de faire partie du Canon de la Bible.

6. En conclusion, l'auteur propose que l'Eglise bénéficie d'un corps indépendant d'enseignants de la Bible, qui pourraient fonctionner dans tout le Corps de Christ en toute liberté, sans dépendre des dénominations existantes. Ces enseignants seraient directement soutenus pour leurs besoins par des Chrétiens individuels. Selon lui, cela permettrait à toute l'Eglise de recevoir un enseignement de qualité dans la vérité, même si cela ne permettrait pas d'éliminer complètement toutes les déviations et toutes les erreurs.

Quel jugement critique portons-nous sur cet ouvrage ?

Ses qualités :

L'auteur est un Chrétien né de nouveau, et il aime le Seigneur. Il s'est efforcé de faire un travail de recherche de la vérité, et je ne peux pas honnêtement l'accuser d'avoir voulu tordre sciemment ou inconsciemment la Bible, dans le but de tromper ses lecteurs. Je crois que c'est un frère qui aime la vérité, et qui s'est efforcé de la rechercher.

David Anderson sait décrire l'Eglise primitive d'une manière très vivante. Cette Eglise m'est apparue beaucoup plus proche que celle que je connaissais. J'ai pu avoir une meilleure idée de ses problèmes concrets, de ses luttes et de ses victoires.

L'auteur me semble avoir bien décrit les problèmes pratiques rencontrés par l'Eglise primitive, notamment le conflit entre les partisans de la loi et ceux de la grâce, entre ceux qui voulaient marcher par l'esprit, et ceux qui continuaient à marcher par la chair.

L'auteur me semble avoir bien diagnostiqué la situation actuelle de l'Eglise visible, trop souvent enfoncée dans le légalisme et les organisations humaines, et trop souvent loin de la direction de l'Esprit. Les problèmes de l'Eglise primitive sont exactement ceux de l'Eglise moderne, parce que le cœur de l'homme n'a pas changé, bien au contraire, à mesure que nous approchons de la fin des temps.

L'auteur présente un certain nombre d'hypothèses qui me semblent très plausibles, notamment sur la rédaction du Livre des Actes, qui aurait pu servir de "pièce à conviction" pour la défense de Paul devant Néron. Par ailleurs, les diverses autres hypothèses qu'il avance tout au long de son commentaire des Actes me semblent correspondre à la réalité. Anderson travaille comme un enquêteur judiciaire, cherchant à interpréter le moindre indice et le moindre fait, et même les silences de la Bible. Je crois qu'il s'est efforcé de le faire dans le respect de l'esprit du texte biblique, dans un désir de recherche de la vérité.

Ses défauts :

Le travail de David Anderson présente à mon avis un certain nombre de défauts graves, qui sont d'autant plus ennuyeux qu'ils auraient pu être évités, sans pour cela ôter de l'intérêt au travail de fond effectué par l'auteur. Pour simplifier ma critique, je signalerai simplement les deux défauts qui me semblent les plus ennuyeux :

- Le premier défaut est de critiquer d'une manière excessive la personne de l'apôtre Jacques. Il est certain que Jacques était un partisan de la Loi. Il n'a donc pas pleinement assimilé le message de la grâce et de la marche par l'esprit. Certains aspects importants de la croix lui ont sans doute échappé. Même s'il s'est converti et a été baptisé de l'Esprit le jour de la Pentecôte, cela ne suffit pas pour garantir qu'il a ensuite marché par l'esprit et sous la grâce. Il y a tant de Chrétiens qui ont suivi ce même chemin ! Il était donc inutile d'insinuer que Jacques pouvait n'être même pas converti. Même si son attitude envers Jésus avant la crucifixion avait été franchement négative, il a pu se repentir et se convertir. Mais il me paraît certain que Jacques n'a jamais pleinement reçu la même révélation que celle que prêchait Paul, la révélation de la croix dans tous ses aspects. C'est ce qui explique son

légalisme persistant, jusqu'à la fin du Livre des Actes.

- Le second défaut, plus grave, est d'en arriver (puisque la personne de Jacques apparaît très sujette à caution à l'auteur) à douter de l'inspiration de l'épître de Jacques. Il est bien vrai que cette épître a été parmi les dernières à être admise au canon des Ecritures, au quatrième siècle après Jésus-Christ, à un moment où l'Eglise était déjà dans une situation spirituelle assez déplorable. Il est vrai aussi que cette épître n'a pas la profondeur spirituelle de n'importe laquelle des épîtres de Paul en ce qui concerne la révélation de la croix et de la marche par l'esprit. Mais une lecture honnête de l'épître de Jacques ne me permet pas de l'écarter du Canon des livres inspirés, sous prétexte que son auteur était légaliste. Le Seigneur peut se servir de qui Il veut pour transmettre Sa Parole. Il S'est servi de Balaam, par exemple, alors que ce prophète était loin d'être un modèle d'intégrité ! L'épître de Jacques doit donc être lue dans le contexte de l'ensemble de la Bible, et pas comme un document isolé.

La présence de ces deux défauts est d'autant plus dommageable que David Anderson aurait pu faire un remarquable et excellent travail de recherche sur le Livre des Actes, sans même avoir besoin de mettre en cause la personnalité de Jacques ni la validité de son épître.

Il est donc nécessaire d'aborder le livre de David Anderson avec un regard critique et suffisamment de recul. Des jeunes convertis qui manquent de cette maturité et de ce recul pourraient donc être déstabilisés, ce qui serait fort dommage, car ils passeraient à côté de tout ce que cet ouvrage peut apporter de positif.

Comme le dit l'apôtre Paul, nous devons pouvoir être capables d'exercer un jugement spirituel, de prendre ce qui est bon, et de laisser ce qui nous semble mauvais.

Nous avons reçu, à propos de ce livre, un courrier qui n'a pas été abondant, mais qui était fort marqué par sa grande diversité. Cela va des accusations virulentes de "faux prophète et faux docteur", à l'approbation presque sans réserves. Pour résumer les positions reçues, et pour éviter de rentrer dans des polémiques qui me semblent inutiles, j'ai sélectionné deux courriers qui me semblent traduire une opinion raisonnable et équilibrée : Premier courrier : (quasi intégralité d'une longue lettre écrite par un ami pasteur) :

J'ai lu avec un intérêt certain A244 et A245, "Deux voies". Et puisque leur auteur invite lui-même au débat, je réagis dès ce stade de ma lecture, même si c'est peut-être avec un peu de fougue... A côté de plusieurs bonnes choses (dont la modestie affichée d'emblée), je reste très surpris par le caractère tendancieux et arbitraire de plusieurs postulats principaux et interprétations de M. David ANDERSON.

Manichéisme

: Massivement, Paul est systématiquement opposé à Jacques. Visiblement, tout ce qui touche à Jacques ne peut qu'être la cause d'un "problème". C'est ici la thèse et la clé d'interprétation -combien subjective- que l'auteur s'est donné du livre des Actes. A partir de cette thèse centrale, l'Eglise est péremptoirement présentée en noir ou blanc : (A244 *"il y avait en fait deux Eglises au sein de l'Eglise du premier siècle. Ces deux églises marchaient dans deux directions différentes. Il y avait "deux voies de l'Eglise du premier siècle". L'une était l'Eglise de l'esclavage, l'autre était l'Eglise de la liberté. L'une était fille de l'esclave, l'Eglise dominée par la loi du péché et de la mort, l'Eglise du monde, l'Eglise de la vieille nature, l'Eglise remplie de sa propre justice, l'Eglise de la marche par la chair. L'autre était la fille de la femme libre, l'Eglise de la grâce, l'Eglise de la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ, l'Eglise du Corps de Christ, l'Eglise assise dans les lieux célestes, l'Eglise de la nouvelle nature, l'Eglise remplie de la justice de Christ, et l'Eglise de la marche par l'Esprit. LA PREMIÈRE ÉTAIT DIRIGÉE PAR JACQUES, LA SECONDE PAR PAUL. L'Eglise de l'esclavage met l'accent sur la puissance de la collectivité, tandis que l'Eglise de la liberté met l'accent sur la puissance spirituelle de tous ceux qui sont individuellement conduits par l'Esprit de Dieu."*). Tout cela paraît bien simpliste. Au passage, avec ce seul schéma explicatif bipolaire, comment comprendre alors que l'Eglise de Corinthe qui a eu l'insigne privilège d'avoir reçu le "vrai" Évangile – et d'avoir été épargnée par le "faux" Évangile légaliste de Jacques – et donc d'être une "fille de la liberté" exempte de l'esclavage à la loi du péché et de la mort, de la puissance de la collectivité, de marche par la chair et être formée de chrétiens individuellement conduits par l'Esprit, etc..., ait pu devenir si...

charnelle ?(Commentaire de Parole de Vie : Le problème de l'Eglise de Corinthe ne me semble pas être le légalisme, mais son opposé, la licence. Il est vrai qu'il s'agit dans les deux cas de la chair non crucifiée ! Le fait que Paul ait prêché la croix ne signifie pas que tous ses auditeurs soient devenus spirituels. Mais encore fallait-il prêcher la croix, et non la Loi !)

Affirmations gratuites ou tendancieuses :

Je renonce à en faire l'inventaire détaillé. En vrac, il y a l'insinuation qui voudrait que la question d'Actes 15 ait mal été réglée. (A244 :) "...en étudiant de quelle manière le "concile de Jérusalem" avait abouti à une solution, je me suis rendu compte que cette solution était superficielle. Elle n'avait pas réglé fondamentalement le problème. En fait, elle avait créé un problème encore plus important (Question : lequel?). Il était intéressant de savoir comment Jacques, quinze années après le début de l'Église, était parvenu à se hisser à une position dominante dans l'église de Jérusalem, de telle sorte que sa proposition prévalut lors du concile. Auparavant, j'avais toujours pensé que c'était l'apôtre Pierre qui était à la tête de l'église de Jérusalem. Le fait de constater que c'était Jacques, le frère de Jésus, qui occupait une position prééminente à Jérusalem, posait un problème majeur. Au cours des dix années écoulées, j'ai tenté de répondre à cette question : "Comment Jacques est-il devenu le personnage principal de l'église de Jérusalem ?"

Mais le récit d'Actes 15:28-31 nous montre au contraire que, dans une situation où plus que jamais l'Église risquait d'éclater, la décision du concile de Jérusalem porte la caution explicite du Saint-Esprit et qu'elle "encourage les frères"). Je reviendrai sur le problème.

Il y a aussi l'insinuation magnifique de partialité selon laquelle Jacques s'est "hissé" au pouvoir et donc usurpe sa fonction de direction dans l'Église de Jérusalem... J'ai beau lire Paul, je ne vois chez lui aucune confirmation d'un conflit radical avec Jacques, bien au contraire [p. ex. (Galates 2:7-10) "...voyant que l'Évangile m'avait été confié pour les incirconcis, comme à Pierre pour les circoncis, car celui qui a fait de Pierre l'apôtre des circoncis a aussi fait de moi l'apôtre des païens, et ayant reconnu la grâce qui m'avait été accordée, Jacques, Céphas et Jean, qui sont regardés comme des colonnes, me donnèrent, à moi et à Barnabas, la main d'association, afin que nous allussions, nous vers les païens, et eux vers les circoncis. Ils nous recommandèrent seulement de nous souvenir des pauvres, ce que j'ai bien eu soin de faire."]. Mais pourquoi faut-il donc absolument que la grande influence et l'autorité de Jacques soient nécessairement illégitimes ?

(Commentaire de Parole de Vie : C'est la fin du Livre des Actes qui me prouve que Jacques était resté un légaliste, et qu'il a donc dû causer beaucoup de chagrin à Paul, même si ce dernier avait tout fait pour garder des bonnes relations avec l'Eglise de Jérusalem. Il est clair pour moi que Paul et Jacques n'étaient pas pleinement dans le même esprit).

Sincèrement, je ne puis laisser dire la méchanceté gratuite suivante : (A245) "Je ne suis même pas convaincu que Jacques ait été réellement né de nouveau. Il est clair que Jacques avait rejeté Jésus tout au long du ministère du Seigneur, avant Sa résurrection. Jacques connaissait sans doute très bien tout ce que Jésus avait dit et fait, mais il n'avait pas cru en son frère, comme le prouve ce verset : "Car ses frères non plus ne croyaient pas en lui" (Jean 7 :5). Si Jacques s'est réellement converti après la résurrection de Jésus, la Bible ne parle pas de sa conversion. Elle dit simplement que Jésus apparut à Jacques après Sa résurrection, ce qui nous fait croire que Jacques a été sauvé suite à cette révélation. Mais, en fait, Jacques avait bien souvent été en contact avec Jésus avant Sa résurrection, sans pour autant croire en Lui. Nous devons en conclure que le fait que Jésus lui apparaisse ne suffit pas à prouver qu'il se soit converti et qu'il ait cru en Lui. "

Et en conscience, je ne saurais non plus laisser affirmer ceci : (A244) "Jacques, le frère de Jésus, est le contraire de Paul. ... Beaucoup affirment qu'il était un apôtre. Pourtant, nous verrons qu'il ne l'était pas. Beaucoup pensent qu'il est un exemple à suivre, parce qu'un livre de la Bible a été écrit par lui. Je ne doute aucunement que l'épître de Jacques ait bien été écrite par Jacques, le frère du Seigneur. Mais je me

demande si c'est bien le Seigneur qui a demandé à Jacques de l'écrire. Je crois que les paroles de Jacques viennent de lui, et pas du Seigneur. Il est difficile de considérer l'épître de Jacques comme un complément des épîtres de Paul. Certaines déclarations de Jacques ont bien du mal à s'accorder avec celles de Paul. Si l'on considère que l'épître de Jacques a été écrite pour servir de contraste aux épîtres de Paul, cela explique bien des choses. Tout à fait inacceptable est cette pseudo démonstration -attristante de subjectivisme et d'incrédulité- selon laquelle ce serait par une volonté d'homme que Jacques aurait rédigé son épître et que celle-ci aurait finalement été incluse à tort dans le canon par la volonté tardive de "Pères" de l'Église qui n'étaient pas plus inspirés que lui... Ici, les bornes sont dépassées, et la porte déjà ouverte à la relativisation des textes de l'Écriture Sainte. "Dieu a-t-il vraiment dit...?" disait déjà le serpent ancien...

Je relève aussi que dans cette "démonstration" de la non-inspiration de l'épître de Jacques, bien fâcheuse est la référence faite aux excès de langage de Luther, qu'en vrai précurseur du libéralisme théologique, celui-ci qualifie dédaigneusement de "véritable épître de paille" (l'expression est mentionnée dans les articles A244 et A245) ainsi qu'à sa grotesque mise à l'index universitaire. Quand on pense que c'est justement l'épître de Jacques qui nous met le plus en garde contre les péchés de la langue... Bien entendu, chacun reconnaît à Martin Luther une contribution unique et décisive quant à la redécouverte de l'autorité de la Bible et de la justification par la foi, mais tout de même, chez le réformateur allemand, combien d'autres paroles "de paille" à propos des juifs, des "anabaptistes", du baptême des nourrissons, etc. ?

Au sujet de son intégration dans le canon du NT, il est vrai que l'épître de Jacques a "mis du temps", mais elle est bien loin d'être la seule... Ces autres livres retardataires sont-ils eux aussi les produits de volontés d'homme ? Comme l'écrit le Dictionnaire Biblique Emmaüs dans son article "canon" : "... certaines fractions de l'Église discutaient quelques livres, mais cela montre bien que leur admission finale, dans le canon a été basée sur des preuves suffisantes. L'Église syrienne, au IIe s. avait admis notre N.T., excepté l'Apocalypse, Jude, la 2e épître de Pierre, les 2e et 3e de Jean. L'Église de Rome reconnaissait le N.T. excepté l'ép. aux Hébreux, les ép. de Pierre, Jacques, la 3e de Jean. L'Église du N. de l'Afrique avait aussi admis le N.T., sauf l'ép. aux Hébreux, la 2e de Pierre et peut-être Jacques. Ces recueils ne contenaient cep. que les livres officiellement acceptés dans les Églises respectives, ce qui ne prouve pas que d'autres écrits apostoliques aient été inconnus. Pour le reste, l'unanimité se fit au cours du IIIe s. à quelques exceptions près. Enfin, dans l'est de l'empire romain en 367, Athanase reconnaît dans sa 39e lettre pascale, les 27 livres comme canoniques. En 393, dans l'ouest de l'empire, le Concile d'Hippone a également reconnu les mêmes 27 livres. Désormais on constate que le problème est réglé, les chrétiens partout acceptent les 27 livres canoniques comme constituant la "Nouvelle Alliance", ou, le Nouveau Testament."

Et il y a aussi le prétendu déficit d'apostolicité invoqué à charge contre Jacques. Si être "apostolique", c'est avoir été l'un des Douze, effectivement, Jacques ne l'était pas (mais Judas, si !). En réalité l'argument est en trompe l'œil, car, pour ne parler que des écrivains sacrés, ni Luc, ni Paul, ni Jude, ni sans doute l'auteur de l'épître aux Hébreux ne sont "apôtres" ! Et si Jacques a bien été incrédule durant une grande partie de la vie du Seigneur (et il n'était pas le seul !), par la suite, il a été un témoin privilégié de sa résurrection (1 Cor 15:7) dont il nous est expressément dit qu'il attendait l'Esprit le jour de Pentecôte (Ac 1:14) ; s'agit-il ici encore d'une de ses nombreuses impostures, Monsieur Anderson ?

Et il y aurait aussi le "résumé des preuves" de A245. Me sont manifestement inacceptables les "preuves" : 7, 17, 20, 29. Les autres n'étant souvent que des interprétations tendancieuses ou bien de purs procès d'intention...

En effet, quand Paul a exposé à Jacques le contenu de sa prédication (Gal 2:2), non seulement Jacques n'a rien objecté à cet enseignement (ils ne lui "imposèrent rien" Gal 2:6), mais il lui a donné la "main

d'association" (v 9), exprimant par là son accord de pensée et d'action. Sauf traduction contestable de "apo Iakobou" (Gal 2:12) (ex: Segond 1910: "envoyées par Jacques" au lieu de: "de l'entourage de J."), il y a tout lieu de penser que Jacques n'approuvait pas ceux qui, même se réclamant plus ou moins de lui, créaient des difficultés à Paul là où il prêchait son Évangile. Et de son côté, Paul n'a jamais réfuté l'enseignement de Jacques. S'il avait eu des raisons de penser que ce dernier était le propagateur d'erreurs d'une telle gravité, Paul n'aurait pas manqué de lui "résister en face", comme il l'a fait pour Pierre (Gal 2:11-21). Et il n'y a aucune preuve objective à dire que Paul n'avait pas une haute estime pour Jacques. En un mot, à force de surestimer les débats internes, de dramatiser les dissensions qui ont traversé l'Eglise primitive (que personne du reste ne songerait à nier), de traquer puis d'interpréter par amplification quelques données néo-testamentaires, M. Anderson aboutit à une reconstitution historique caricaturale, artificielle et chargée de contresens. Il semble que M. Anderson s'égare dans sa compréhension négative d'Actes 15 : Le concile de Jérusalem constitue sûrement le point le plus important dans l'histoire du christianisme du 1er siècle. Les enjeux y sont vitaux, d'où la place que Luc accorde à cet événement dans les Actes. Jusque-là les juifs convertis à Christ étaient d'accord d'accepter les non-juifs dans l'Église, mais à condition qu'ils se soumettent aux règles appliquées aux prosélytes (se faire circoncire et respecter les ordonnances de la loi). Mais se tenir strictement à ce point de vue interdisait pratiquement la communion de table (la Cène!) avec des chrétiens incirconcis et introduisait dans l'Église une division profonde qui mettait même en question l'accès pratique au salut des païens. Si tant de chrétiens de Jérusalem continuaient à insister sur cette nécessité pour les pagano-chrétiens d'observer la Loi juive, le christianisme allait devenir une simple secte juive dissuasive pour les non-juifs, ce que Paul ne pourrait accepter. Le seul moyen d'éviter le divorce puis la cristallisation en deux christianismes parallèles aux opinions irréconciliables, c'était de régler la question à Jérusalem.

L'interprétation la plus naturelle d'Actes 15, c'est que loin d'être une solution démoniaque, la décision finale était la meilleure possible à cette époque charnière. Bien loin de la suspicion de M. Anderson, beaucoup se réjouissent de ce que Pierre et Jacques ont su être suffisamment sensibles au Saint-Esprit. Les concessions consenties par les deux blocs ont sauvé l'unité de l'Église - et des églises locales. Aucun des deux partis n'a fait entièrement triompher son point de vue contre l'autre (mais ce sont bien les judaïsants radicaux qui ont concédé l'essentiel, et il le fallait !). Ce concile constitue donc une double victoire : celle de la Vérité (le salut par l'Évangile de la grâce est officialisé clairement pour tous) et celle de l'Amour (préservation de la communion par des concessions faites aux scrupules des juifs consciencieux). Le compromis final, loin d'être la vile trahison de la vérité que M. Anderson y cherche, fait que les juifs renoncent à imposer la circoncision et la torah aux non-juifs alors que ces derniers acceptent de restreindre volontairement leur liberté sur quelques points où les juifs étaient particulièrement sensibles : viandes sacrifiées aux idoles, conduite sexuelle, animaux étouffés et sang (v. Gen 9:4, où la portée du texte n'est d'ailleurs pas spécifiquement juive). Et puis, qui a dit qu'il allait falloir considérer le décret de Jérusalem comme une règle applicable pour toujours dans l'Église ? Il s'agit plutôt là d'un modus vivendi temporaire pour favoriser la communion des judéo- et pagano-chrétiens là où ils cohabitaient (ce qui n'était guère le cas des Églises de Paul formées surtout de pagano-chrétiens) et en attendant que les choses s'apaisent. Et il y aurait encore le soupçon totalement gratuit posé sur la manière dont le "concile" de Jérusalem a été mené (pardon! manipulé) et conclu autoritairement par Jacques. Ceci révèle, là encore, une interprétation primaire et unilatérale des enjeux de cette époque transitoire et de la portée du décret.

Il semble que M. Anderson s'égare dans sa compréhension de l'Épître de Jacques et de son auteur : Comme on l'a vu, conditionné par ses propres présupposés, M. Anderson ne voit plus dans les Actes qu'un vaste conflit entre Paul et Jacques. Pas question de nuances ou de subtilité, les deux hommes se contredisent forcément frontalement, tout le temps et partout : c'est le combat du Mal contre le Bien. Ainsi, partout où le bon Paul prêche "...personne ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché. Mais maintenant, sans la loi est manifestée la

justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient." (Romains 3:20-22), M. Anderson imagine le méchant Jacques, non-apôtre inconverti, passer derrière ou envoyer ses sbires pour voler la bonne semence et injecter son venin (2:24) "Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement". Au vrai Évangile de Paul (Rom 4:1-2) "Que dirons-nous donc qu'Abraham, notre père selon la chair, a obtenu? Si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, mais non devant Dieu." Jacques, le vilain arriviste, "serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ" auto-proclamé, tueur de grâce et manipulateur de conciles auquel Dieu n'a rien demandé, oppose (2:21) "Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel?"

Aux antipodes de cette présentation, nous lisons en Actes 15:9 que lorsque Pierre a affirmé que Dieu avait purifié les cœurs des païens "par la foi", Jacques l'a appuyé. Et au lieu d'opposer à l'Évangile de Paul et Barnabas la conception légaliste-pharisienne du salut que l'auteur lui attribue, Jacques a ouvertement soutenu ces deux missionnaires qui ont "exposé leur vie pour le nom de notre seigneur Jésus-Christ" (Ac 15:26). D'autre part, les preuves décisives que Jacques n'enseignait nullement le salut par les œuvres de la Loi se trouvent noir sur blanc dans l'enseignement de son épître sur le caractère pécheur de tous les hommes : Jacques 3:2 "Nous bronchons tous de plusieurs manières..." 2:10 "Car quiconque observe toute la loi, mais pèche contre un seul commandement, devient coupable de tous". En 2:12-13, loin d'être un propre juste légaliste, Jacques écrit : "Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté, 13 car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. La miséricorde triomphe du jugement." (le jugement dont il parle est surtout le Jugement dernier). Jacques attend donc son salut, non du verdict qui pèsera sur la qualité de son observance des préceptes de la Loi juive, mais de la grâce de Dieu qui triomphe du jugement. L'amour, non pas le légalisme juif, est la "loi royale" (2:8). Cet amour accorde aux pauvres comme aux riches une égale considération. En 2:15-16, Jacques explique ce qu'il entend par "œuvres": démontrer pratiquement la miséricorde, et celle-ci va bien au-delà de ce qu'exige la "justice de la Loi". Rahab et Abraham ont manifesté cette hospitalité-là envers ceux que Dieu leur avait envoyés, voilà pourquoi la miséricorde divine à leur égard triomphera aussi du jugement (qui aurait exigé leur condamnation).

Il est faux d'imaginer que rôle capital joué par la foi serait l'apanage de Paul : dans la théologie de Jacques, la foi est l'élément fondamental même de la piété (1:3 ; 2:5). Cette foi est investie dans la personne, la bonté, la bienveillance et la puissance de Dieu (1:6+13 ; 5:15s). C'est une foi dans le Seigneur Jésus-Christ (2:1). Tout comme chez Paul, la foi est le fondement de la justification (la même citation de Genèse 15:6 que Paul fait se trouve en Jacques 2:23). La foi est aussi un élément essentiel de la prière (1:5-8) ; par elle, le croyant reçoit en particulier la sagesse, la justice et la guérison. Et cette foi doit aussi être testée et affinée par les épreuves par lesquelles on s'approprie les promesses de Dieu. En 2:21-22, nous lisons que c'est par sa mise en pratique que la foi s'épanouit : "Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres ("ex ergôn" : à partir d'actions), lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel? Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite". Qu'est-ce donc qui peut sauver une âme pour Jacques ? L'observance des 613 commandements de Moïse? Non : la "Parole qui a été plantée en nous" (1:21).

L'"épître de paille", méprisée, censurée -de quel droit?- et surtout mal comprise par Luther, enseigne de fait la même chose que Paul, même si c'est autrement. Et ce n'est pas Jacques, mais Paul qui a écrit : Rom 2:13 "Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés." ; Rom 1:5 "par lui nous avons reçu la grâce et l'apostolat, pour amener en son nom à l'obéissance de la foi tous les païens" ; 1 Thess 1:3 "nous rappelant sans cesse l'œuvre de votre foi, le travail de votre amour, et la fermeté de votre espérance ..." ; Gal 5:6 "Car, en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision n'ont de valeur, mais seulement la foi qui est agissante par l'amour" ; Ephésiens 4:1 "Je vous exhorte donc, moi, le prisonnier dans le Seigneur, à marcher d'une

manière digne de la vocation qui vous a été adressée"; 2 Thess 1:11 "C'est pourquoi aussi nous prions continuellement pour vous, afin que notre Dieu ... accomplisse par sa puissance ... l'œuvre de votre foi"; 1 Cor 3:13 "car le jour la fera connaître, parce qu'elle se révélera dans le feu, et le feu éprouvera ce qu'est l'œuvre de chacun"; Ephésiens 2:10 "Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions."; Tite 2:14 "Il s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartiennent, purifié par lui et zélé pour les bonnes œuvres"; Tite 3:8 "Cette parole est certaine, et je veux que tu affirmes ces choses, afin que ceux qui ont cru en Dieu s'appliquent à pratiquer de bonnes œuvres. Voilà ce qui est bon et utile aux hommes." Philipp 2:12 "Ainsi, mes bien-aimés, comme vous avez toujours obéi, travaillez à votre salut avec crainte et tremblement, non seulement comme en ma présence, mais bien plus encore maintenant que je suis absent".

Ce qui échappe malheureusement à M. Anderson, c'est que des contextes très différentes amènent des "codes" de langages différents. Ainsi, Paul et Jacques, ne poursuivant pas les mêmes buts pratiques, ne mettent pas les mêmes choses derrière les mêmes mots clés. Ceci fait qu'au lieu de la lecture réductrice et orientée, il y a surtout celle de presque tous les autres Chrétiens au cours des siècles qui, eux, ont su discerner la profonde convergence théologique entre l'épître de Jacques, les Évangiles et les écrits de Paul.

Manifestement, Paul et Jacques se placent à des points de vue différents. Paul prend l'homme surtout avant la justification : comment peut-il être justifié devant Dieu ? Partant de l'œuvre parfaite de Christ à la Croix, il répond : il suffit d'accepter cette œuvre par la foi, de saisir cette grâce offerte. Abraham est donné en exemple juste après sa vocation. Il est question de la justification initiale. Jacques, de son côté, se place après la conversion : quelle qualité de foi nous sauve réellement ? L'authentique foi, c'est celle, vivante, qui produit des actions (les "œuvres") ; la fausse, c'est celle qui est théorique, intellectuelle, stérile. Jacques parle de la justification finale, c'est pourquoi Abraham est donné en exemple au cours d'un "test d'obéissance" qui intervient bien après sa vocation initiale.

Paul a surtout en face de lui des judaïsants qui insistent sur le respect de la Loi de Moïse ; ceux-ci doivent entendre que l'œuvre de Christ est pleinement suffisante. De son côté, Jacques a en face de lui des personnes qui disent avoir la foi (adhésion intellectuelle), mais ne la mettent pas en pratique dans leur vie ; ceux-là doivent entendre qu'ils s'illusionnent eux-mêmes et qu'une vraie foi donne nécessairement naissance à des actions pratiques.

La "FOI", c'est pour Paul l'abandon entre les mains de Dieu. Pour Jacques, c'est, en plus de cette définition, l'adhésion intellectuelle à une vérité.

Les "ŒUVRES" sont pour Paul celles de la Loi juive (circoncision, etc.) ; chez Jacques, il s'agit des fruits visibles de la vraie foi.

La "LOI" est pour Paul celle de Moïse (rituels, etc.) ; chez Jacques il s'agit plutôt d'un guide éthique basé sur l'Amour.

"JUSTIFIER", c'est pour Paul un terme juridique ("déclarer juste"), un nouveau statut qu'il applique surtout au pécheur. Jacques reçoit aussi ce sens juridique, mais le rapporte spécifiquement au verdict final lors du jugement dernier.

Ainsi, comme quelqu'un l'a dit, "Paul parle de foi chrétienne et d'œuvres juives, Jacques de foi juive et d'œuvres chrétienne". Et si Jacques interprète le judaïsme à la lumière de l'enseignement de Jésus, Paul, pour sa part, développe la vérité chrétienne par opposition à l'arrière-plan judaïque. Non, le vrai Jacques n'a jamais combattu le vrai Paul ; mais comme Jésus, il s'est insurgé contre l'orthodoxie morte. Et Paul n'a jamais prêché la foi sans les œuvres, mais comme Jésus, il a protesté contre toute piété légaliste et

auto-satisfaite. Les deux écrivains sacrés servent le même Évangile ; il n'y a pas deux voies rivales et encore moins le christianisme de Jacques contre celui de Paul.

(Commentaire de Parole de Vie : Il me semble pourtant clair, d'après le Livre des Actes, notamment dans sa description de l'évolution de l'Eglise de Jérusalem, que Jacques restait attaché à la pratique de la Loi par les Juifs convertis, et qu'il s'opposait à Paul sur ce point capital. Il est certain qu'il a poussé Paul à judaïser, afin de prouver à tous les Juifs convertis à Jérusalem qu'il continuait lui aussi à être un fidèle observateur de la Loi. Ce n'est pas une attitude qu'un Chrétien rempli de l'Esprit de grâce aurait encouragée. Il est vrai aussi que le Livre des Actes ne montre pas que Jacques et les Juifs convertis de Jérusalem aient fait quoi que ce soit pour défendre et soutenir Paul après son arrestation à Jérusalem. Luc reste fort silencieux sur ce point. Jacques et Paul ne me semblaient donc pas être exactement sur la même voie, préfigurant ainsi la situation qui existe aujourd'hui au sein de l'Eglise, entre ceux qui marchent selon l'esprit, et ceux qui marchent selon la chair. Nous retrouvons ici la nécessité de mettre en avant ce qui est au cœur de l'enseignement de Paul : la prédication de la croix dans tous ses aspects).

A cause du discrédit massif que M. Anderson a jeté sur elle, je conclurai maintenant à propos de l'épître de Jacques, pour lui rendre hommage et justice, ainsi qu'à son auteur pleinement inspiré du Saint Esprit. De façon évidente pour qui a des yeux pour voir, l'enseignement de cette épître -peut-être l'écrit le plus ancien du NT- est particulièrement proche des discours du Seigneur rapportés dans les Évangiles. Constamment Jacques y fait allusion : on a relevé une quarantaine de réminiscences d'affirmations de Jésus, ce qui est bien la plus forte "densité évangélique" du Nouveau Testament. En pleine résonance avec le message de Jésus, Jacques approfondit et spiritualise l'AT, insiste sur la mise en pratique de la parole entendue, l'inutilité d'une profession de foi seulement verbale et la priorité de l'amour, il apostrophe les riches et met l'accent sur la prière comme aucune autre épître.

Et le fait que le propos de l'épître de Jacques, plutôt pratique, ne porte pas directement sur l'incarnation, l'expiation, la vie éternelle, la mort et la résurrection du Maître n'enlève rien à la valeur de son enseignement central auquel, en ces temps de recul spirituel, les églises feraient bien de prêter une attention soutenue : la foi et la parole de Dieu sont à mettre en pratique!Deuxième courrier :

Chers frères,

Je rends grâce à Dieu pour le livre de David Anderson et sa publication facilitée par Parole de Vie.

On conçoit sans peine qu'il puisse susciter des "commentaires divers". Il est pour moi une véritable révélation, une clé pour la compréhension non idyllique du livre des Actes de l'Esprit et des lettres de mise en garde à l'Eglise de la grâce. Les luttes intestines de l'Eglise des origines à nos jours, si contraires à la gloire de la grâce de Dieu ont sans aucun doute là leur source. Je le dis sans jeter la pierre, car s'il est vrai que l'Esprit Saint éclaire tout homme plus soucieux de vérité que de "doctrine unique", en matière de compromis je suis plus proche des craintes de Pierre que du courage de Paul.

Mon propre commentaire concerne peut-être le danger de stigmatiser Israël en tant que nation. David Anderson montre combien l'opposition à l'Eglise de la grâce est né d'abord en son sein. Evidemment s'y sont hâtivement jointes les autorités juives religieuses opportunistes de l'époque. Cependant la nation d'Israël, celle qui parmi toutes les autres nations, est et demeure la prunelle des yeux de l'Eternel, son peuple saint terrestre, Sion, ne doit-il pas concentrer sur lui de façon inconditionnelle, l'amour et la compassion du peuple céleste de Yeshoua le Messie ?

De même qu'on ne doit mettre le vin nouveau que dans des outres neuves, l'Eglise de la grâce peut-elle "judaïser" ? Je ne le crois pas. Mais je crois que l'amour et la compassion pour l'Israël de Dieu passe nécessairement par l'amour et la compassion inconditionnels d'Israël nation dans sa tragique histoire contemporaine et de tous les Juifs encerclés par la nouvelle judéophobie.

C'est aujourd'hui l'heure d'Israël annoncée par les prophètes et par Jésus, confirmée par l'Esprit, aujourd'hui révélée à l'Eglise de la grâce. C'est pourquoi encore, celle-ci doit dès à présent appeler de tous ses vœux Celui qui redonnera vie à tout Israël.

Conclusion de Parole de Vie sur ce courrier :

L'ensemble de ce dossier me prouve qu'il est possible d'avoir des échanges de qualité sur des points importants de l'étude de la Bible, tout en restant respectueux de nos interlocuteurs. C'est souvent lors de tels échanges que nous pouvons avancer dans la recherche de la vérité. Mais, en dernier lieu, c'est l'action souveraine de l'Esprit de Dieu et de la Parole du Seigneur qui auront le dernier mot dans la vie des enfants de Dieu qui aiment la vérité !

Toute reproduction autorisée sous réserve de citer <http://www.latrompette.net>